



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Soignants agressés, quartiers abandonnés : rompre le cercle vicieux.

Question écrite n° 7872

Texte de la question

M. Idir Boumertit attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur les difficultés croissantes rencontrées par les professionnels de santé dans l'exercice de leurs fonctions, en particulier dans les territoires où l'accès aux soins est structurellement insuffisant. Ces dernières années, de nombreux soignants - infirmiers, médecins, pharmaciens - ont alerté sur la montée des tensions dans leur quotidien professionnel : agressions verbales, menaces, voire violences physiques. Si ces actes sont inacceptables, ils ne doivent pas être analysés hors de leur contexte. Dans nombre de cas, ces violences sont le symptôme d'une profonde détresse sociale et psychologique, nourrie par des années de désengagement public, par l'absence de soins accessibles, notamment en matière de santé mentale et par l'exclusion persistante de certains quartiers des politiques publiques d'accès aux soins. La précarité et l'insécurité s'alimentent dans un cercle vicieux : le manque d'accès aux soins, notamment psychiatriques, provoque des comportements violents qui se retournent contre les soignants eux-mêmes. Ces agressions entraînent à leur tour le désengagement progressif des professionnels de santé, ce qui ne fait qu'aggraver les déserts médicaux. Le 17 mai 2025, une infirmière libérale a été violemment agressée à Vénissieux alors qu'elle intervenait au domicile d'une patiente. Présente dans ce quartier depuis quinze ans, elle n'avait jamais été confrontée à une telle situation. Ces violences sont aussi parfois le fait de jeunes impliqués dans des économies souterraines, en particulier le narcotrafic, qui prospère du fait de la déshérence des pouvoirs publics. Le développement des points de *deal* dans de nombreux quartiers est le produit d'un abandon politique et économique. Faute d'horizons d'avenir, les trafics offrent une fausse solution à la misère. Ce sont souvent ces mêmes réseaux qui menacent, intimident ou agressent les professionnels de santé, devenus des cibles. Face à cette spirale, les réponses actuelles demeurent insuffisantes. Les dispositifs de sécurité ne peuvent à eux seuls résoudre des problématiques aussi profondes et les structures de coordination comme les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ne sont pas associées aux discussions concernant l'articulation entre sécurité, santé et lien social, alors qu'elles sont un maillage territorial essentiel. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour garantir la sécurité des soignants sans criminaliser les habitants des quartiers populaires ; comment il entend renforcer la coordination entre les acteurs publics locaux (collectivités territoriales, services de l'État, structures de santé) afin de garantir la sécurité des soignants tout en assurant, pour toutes et tous, un accès égal, digne et effectif aux soins et quelles politiques il prévoit pour affaiblir durablement les trafics, en reconstruisant un État social et des services publics capables de redonner une perspective collective aux jeunes, loin de l'économie de la drogue.

Données clés

Auteur : [M. Idir Boumertit](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7872

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2025